

Chancellerie des universités de Paris



APPEL À CANDIDATURES



Prix de la Chancellerie

S O R B O N N E

2017

#PrixChancellerie

 @SorbonneFr

www.sorbonne.fr

Chaque année la Chancellerie des universités de Paris décerne des prix provenant des revenus de dons et de legs consentis à l'Université de Paris.

Au titre de l'année 2016, 50 prix solennels dits «prix solennels de la Chancellerie des universités de Paris», d'un montant unitaire de 10 000 €, 5 prix dits « prix de thèse » en droit privé d'un montant unitaire de 2 000 €, 8 prix honorifiques en droit et 4 prix honorifiques en sciences économiques seront attribués à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année 2016 dans les établissements d'enseignement supérieur suivants :

- les universités de Paris et d'Ile de France,
- l'École des Hautes Études en Sciences Sociales,
- l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales,
- l'École Pratique des Hautes Études,
- l'Institut d'Études Politiques de Paris,
- le Muséum National d'Histoire Naturelle,
- l'École nationale des Chartes.

Depuis 2016, s'y ajoute **le prix André Topia en études modernistes anglophones** d'un montant unitaire de 2 000 €. Ce prix récompense une thèse sur le modernisme anglais, américain ou anglophone d'autres pays.

Par ailleurs, **un prix spécifique en droit de la mer, le prix Mariani / Aguirre- Basualdo**, d'un montant de 10 000 euros, est ouvert **à toutes les universités françaises** dispensant cette discipline.

Ces prix ont pour finalité de récompenser l'excellence et la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année civile précédant l'année d'attribution.

Chaque établissement présente trois candidatures au maximum pour le prix André Topia et par prix solennel (pas de candidatures pour les prix de thèse André Isoré et les prix honorifiques, les jurys décerneront ces prix avec les candidatures des prix solennels restantes). Chaque candidat ne peut être proposé que pour un seul prix, même si plusieurs prix ont été créés pour une même discipline.

Les propositions émanant des établissements seront soumises, par discipline, à un jury nommé par Monsieur le Recteur de la région académique Ile-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités. Les jurys pourront faire appel aux avis les plus autorisés et, s'ils le jugent nécessaire, organiser un entretien avec certains candidats dans le courant du mois de septembre. S'agissant des disciplines du droit et des sciences économiques, les jurys examineront toutes les candidatures et attribueront, selon leur choix, prix solennels, prix de thèse en droit privé et prix honorifiques.

Les prix sont décernés dans le cadre des disciplines désignées ci-après :

50 Prix solennels :

Droit et Sciences Politiques – 9 prix

- Aguirre-Basualdo / Rubinstein (un prix en Droit)
- Mariani / Aguirre-Basualdo (un prix en Droit de la Mer)
- Louis Forest* / Picard (un prix en Droit Public ou Civil)
- Aguirre-Basualdo (un prix en Sciences Politiques)
- André Isoré (cinq prix solennels en Droit Privé)

* les Prix Louis Forest sont réservés aux ressortissants de l'Union européenne

Sciences Economiques et Gestion – 6 prix

- Aguirre-Basualdo (trois prix)
- Louis Forest* (un prix)
- Louis Forest* / Aguirre-Basualdo (un prix)
- Pirou / Aguirre-Basualdo (un prix)

* les Prix Louis Forest sont réservés aux ressortissants de l'Union européenne

Médecine – 7 prix

- Gustave Roussy / Aguirre-Basualdo (un prix spécialisé en oncologie)
- Aguirre-Basualdo / Robin (un prix)
- Louis Forest* (trois prix)
- Suzy et Guy Halimi / Aguirre-Basualdo (un prix spécialisé en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, maladies liées à la pollution, cardiologie, oncologie)
- Louis Forest* / Kuntz-Chagniot (un prix qui récompense la thèse d'un jeune médecin ou chirurgien français qui aura fait faire le plus de progrès à la médecine ou à la chirurgie)

* les Prix Louis Forest sont réservés aux ressortissants de l'Union européenne

Sciences – 10 prix

- Arconati-Visconti (deux prix)
- Gandy (deux prix)
- Perrissin-Pirasset (un prix)
- Perrissin-Pirasset / Schneider (un prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)
- Louis Forest* (deux prix spécialisés en sciences de la vie)
- Thiessé de Rosemont / Demassieux (un prix spécialisé en mathématiques fondamentales et appliquées)
- Aguirre-Basualdo (un prix spécialisé en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie)

* les Prix Louis Forest sont réservés aux ressortissants de l'Union européenne

Lettres et Sciences Humaines – 15 prix

- Benabou / Aguirre-Basualdo (un prix en Histoire moderne « France, région parisienne »)
- Louis Forest* (deux prix en lettres)
- Aguirre-Basualdo / André Labrouquère (un prix en lettres)
- Louis Forest* / Thiessé de Rosemont (un prix en lettres et civilisations étrangères)
- Richelieu (un prix en philosophie, sociologie, sciences de l'éducation et ethnologie)
- Aguirre-Basualdo (un prix en anthropologie, histoire et géographie)
- Aguirre-Basualdo (un prix en arts et histoire ancienne)
- Aguirre-Basualdo (quatre prix)
- Schneider / Aguirre - Basualdo (un prix)
- Louis Forest* (un prix)
- Piedallu Philoche (un prix)

* les Prix Louis Forest sont réservés aux ressortissants de l'Union européenne

Pharmacie – 3 prix

- Aguirre-Basualdo / Canat (un prix)
- Régnier (un prix)
- Régnier / Louis Forest* (un prix)

* les Prix Louis Forest sont réservés aux ressortissants de l'Union européenne

1 Prix en études modernistes anglophones :

- André Topia en études modernistes anglophones (un prix)

5 Prix de thèse :

- André Isoré (5 prix de thèse en droit privé)

12 Prix honorifiques :

Droit et Sciences Politiques – 8 prix

- Capitant (un prix en droit civil),
- Deschanel (un prix en droit public),
- Dennery (un prix en droit privé),
- Dupin Aîné (un prix en droit),
- Levy-Ullmann (un prix en droit comparé ancien ou moderne),
- Ripert (un prix en droit privé),
- Scelle (un prix en droit des gens et /ou droit international public),
- Wahl (un prix en droit commercial).

Sciences économiques – 4 prix

- Nogaro (un prix en sciences financières, économie politique),
- Vouters (un prix en économie politique)
- Richelieu (deux prix en économie)

Chaque dossier doit comprendre obligatoirement :

7 sous chemises identiques cartonnées et sans élastique, à destination des jurys, avec le nom (en majuscules), le prénom, l'établissement et la discipline du candidat.

Chacune d'elle comprendra en format papier, les documents suivants :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae (avec coordonnées postales, électroniques et téléphoniques),
- un résumé très complet de la thèse en une vingtaine de pages,
- le rapport de soutenance, l'avis du directeur de thèse, et éventuellement des autres membres du jury,
- toute information particulière portant sur le travail effectué.

Une huitième sous chemise comprendra les mêmes documents auxquels s'ajouteront :

- une photo d'identité de très bonne qualité, destinée à la publication du livret officiel des lauréats.
- une photocopie de la pièce d'identité recto/verso ou passeport,
- la fiche d'inscription téléchargeable sur le site de la Sorbonne : www.sorbonne.fr,
- les coordonnées postales, électroniques et téléphoniques du (des) directeur(s) de thèse,
- deux CD Rom comprenant TOUTES les pièces demandées et un exemplaire de la thèse complète.

Les dossiers sont transmis à la Chancellerie des universités de Paris **de manière obligatoire par le biais de l'établissement de rattachement.**

Pour l'année 2017, le calendrier est le suivant :

- la date d'envoi des dossiers, par les établissements, à la Chancellerie des universités de Paris est fixée au **vendredi 26 mai 2017** au plus tard,
- l'étude des dossiers par les services de la Chancellerie et par les jurys est programmée du mois de juin au mois de septembre 2017,
- dès que toutes les décisions des jurys sont connues, tous les candidats en sont informés par écrit.
- la remise des prix se tiendra en décembre 2017 en Sorbonne lors d'une cérémonie solennelle où la présence des lauréats est obligatoire.